



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°144/2026

### ***Le Gouvernement engage un programme pilote pour renforcer la production semencière au Kasai Central***

Le Ministère de l'Économie nationale, à travers le Fonds de Régulation Économique (FOREC), a procédé, le lundi 22 juin 2026, à la signature d'un protocole d'accord avec LATENBA SARL pour la mise en œuvre du **Programme pilote de multiplication semencière R1 dans la province du Kasai Central**, au titre de la campagne agricole 2026-2027.

Cette initiative constitue une intervention pilote destinée à éprouver, en conditions réelles, un modèle structuré d'appui à la production locale de semences certifiées, à l'encadrement des producteurs et au renforcement des capacités agricoles. Les enseignements tirés de sa mise en œuvre permettront d'envisager sa duplication progressive dans d'autres zones de production, en tenant compte des spécificités agroécologiques, logistiques et économiques de chaque bassin agricole.

Le projet s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de consolider les bases d'une production agricole nationale plus résiliente, compétitive et durable. Il vise notamment à accroître la disponibilité de semences de qualité, à améliorer l'accès des producteurs aux intrants agricoles essentiels et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans la province du Kasai Central.

À travers cette intervention, le FOREC réaffirme son rôle d'instrument d'accompagnement de l'action gouvernementale en matière de régulation économique, d'approvisionnement régulier du pays en produits de base, de stabilisation des prix et de promotion progressive de l'autosuffisance alimentaire.

Dans le cadre de ce partenariat, le FOREC assurera l'appui financier ainsi que le suivi administratif, technique et financier du programme. Pour sa part, LATENBA SARL prendra en charge l'exécution opérationnelle des activités, notamment la production et la distribution des semences, ainsi que l'accompagnement technique des producteurs, des organisations paysannes et des coopératives bénéficiaires.

Le programme prévoit également des activités de formation et de renforcement des capacités, destinées à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques agricoles,

l'utilisation rationnelle des semences améliorées et l'amélioration des rendements au bénéfice des communautés locales.

Selon Jean-Pierre Kanyinda, Directeur général de LATENBA SARL, ce projet offrira aux agriculteurs du Kasai Central un meilleur accès aux semences de qualité, favorisant ainsi l'accroissement de la production et le développement du commerce de proximité dans une province reconnue comme un grenier agricole.

De son côté, la Secrétaire Exécutive adjointe du FOREC, Christelle Odia Derouaux, a indiqué que le projet bénéficiera également de l'accompagnement du Service national des semences (SENASEM), notamment pour le processus de certification des semences, afin de garantir leur qualité au bénéfice des populations.

Par cette intervention, le FOREC entend contribuer à la structuration des chaînes de valeur agricoles, à la valorisation du potentiel productif national et à la mise en place de mécanismes reproductibles d'intervention publique en faveur de la sécurité alimentaire.

**Fait à Kinshasa, le 22 Juin 2026**

**Cellule de communication**